



GROUPE HOSPITALIER
SAINTES - SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Régulation des urgences pédiatriques du site de Saintes, du 09 février, 18h30 au 10 février, 18h30

Confronté à des difficultés structurelles depuis plusieurs mois et malgré la mobilisation de ses leviers habituels, le Groupe Hospitalier Saintes - Saint-Jean-d'Angély se voit contraint de réduire son activité d'urgences pédiatriques ce week-end.

Afin de maintenir le fonctionnement du service de pédiatrie, de néonatalogie, de la maternité et de permettre les accouchements à terme et ne nécessitant pas le recours à des soins intensifs de néonatalogie, l'établissement doit se résoudre à réguler ses urgences pédiatriques :

➤ du vendredi 09 février, 18h30 jusqu'au samedi 10 février, 18h30

Aucun accueil ne pourra être réalisé aux urgences pédiatriques sur le créneau susmentionné (hors les accidents traumatologiques pour lesquels, après régulation téléphonique par le centre 15, l'enfant pourra être accueilli aux urgences adultes de l'établissement).

En accord avec l'Agence Régionale de Santé et le SAMU centre 15, l'ensemble des prises en charge pédiatriques urgentes sera réorienté vers les établissements les plus proches.

Aussi, plus que jamais, il convient d'appeler le 15 afin d'être orienté au mieux en fonction de votre situation.

Pour rappel : l'appel au centre 15 demeure obligatoire pour les urgences pédiatriques :

- en semaine de 18h à 9h le lendemain,
- ainsi que le week-end.

CONTACT PRESSE

DIRECTION COMMUNICATION :

■ Mathilde Cosnier - Responsable communication - ☎ 05 46 95 12 06
cellule-communication@ch-saintonge.fr

Changement d'adresse email : À partir du 13 février, merci d'utiliser l'adresse email :
cellule-communication@gh-saintesangely.fr

